

TRAIL SAINT-MONON LA GRIMACE 2018 Règlement

Le règlement Organisation

L'asbl Trail Attitude Famennoise organise en partenariat avec les crêtes de Saint-Monon le 30 juin 2018 à NASSOGNE la 8^{ème} édition du Trail la Grimace.

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE DE DEPART : NASSOGNE et non MARCHE-EN-FAMENNE

Parcours / Horaires

Course		
Distance	42km	21km
Dénivelé positif	1650m D+	800m D+
Départ	14h00	17h00
Heure limite d'arrivée	20h30	20h30
Retrait des dossards	30/06 à pd 12h00	30/06 à pd 14h00
Arrivé des premiers	+/- 17h30	+/- 18h45
Remise des Prix	+/- 18h30	+/- 19h30

Le parcours est tracé à plus de 95% sur des sentiers et chemins boisés de la Famenne et de l'Ardenne. Le parcours est intégralement balisé, l'utilisation de carte n'est pas nécessaire. L'épreuve se déroule en une seule étape et impose aux concurrents une certaine prise en charge d'eux-mêmes (semi-autonomie).

Lieux :

Les départs et les arrivées se feront au Hall Omnisports de NASSOGNE : **Rue du Vivier 8 à 6950 NASSOGNE, Belgium**

Kilométrage / Balisage

Le kilométrage ne sera pas indiqué. Le balisage est assuré par des flèches ORANGE et NOIR avec le logo TAF sur les arbres, du marquage sol sur les routes à la bombe de couleur ORANGE, du marquage sol à la chaux BLANCHE dans les bois.

Le passage des routes principales sera assuré par des signaleurs. Attention les coureurs ne sont pas prioritaires et doivent impérativement respecter le code de la route.

Ravitaillements / Contrôles

Les ravitaillements proposeront boissons et alimentation solide. Les coureurs surpris à jeter des déchets dans la nature seront disqualifiés.

Course					
Distance	Nombre ravitaillement				ravitaillement Arrivée
42km	2 + 1pt d'eau	Km 14	Km 32	Point d'eau km si canicule	Km 42
21km	1	Km 14			Km 21

Matériel obligatoire :

Trail 42km

- Dossard visible
- Alimentation solide (barres énergétiques, gels...)
- Boisson : minimum 1 litre
- Téléphone mobile (12h d'autonomie)

Trail 21km

- Dossard visible
- Boisson : minimum 500ml (**conseillé**)
- Alimentation solide (barres énergétiques, gels...) (**conseillé**)
- Téléphone mobile (12h d'autonomie) (**conseillé**)

Les concurrents doivent:

- Respecter l'environnement traversé.
- Signaler leur abandon ou tout arrêt prolongé à l'organisation.
- Porter le dossard devant et bien visible durant toute l'épreuve.
- Suivre strictement le parcours.
- Aider un autre coureur en difficulté.

Par son inscription, le participant adhère sans restriction aucune au présent règlement

Récompenses / résultats

Les 3 premières au classement Femmes et les 3 premières au classement Hommes de chaque épreuve seront récompensés.

Les résultats seront diffusés sur le site <http://www.trailattitudefamennoise.be> et sur <http://www.chronorace.be/>

Les photos seront diffusés sur le site <http://www.trailattitudefamennoise.be> et sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/TrailAttitudeFamennoise>

Sécurité / Assurance

Chaque concurrent devra être couvert par sa propre assurance.

Des trousse de pharmacie de premiers soins seront disponibles sur chaque ravitaillements.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au Code de la Route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ses règles.

Numéro de contact en cas d'urgence ou d'abandon : 0473/22.36.28 - 0497/48.86.01

Tarifs

Course		
Distance	42km	21km
Du 01/02 au 26/06 à 22h	15€	10€
Le jour de la course	19€	14€

Un concurrent inscrit peut faire une demande d'annulation dûment justifiée par courrier électronique à l'adresse suivante et selon les modalités ci-dessous :

info@trailattitudefamennoise.be

- Jusqu'au 15/06/2018, 30% des droits d'inscription encaissés seront remboursés
- Aucun remboursement ne sera effectué après le 15/06/2018

Droit d'image

Les participants autorisent les organisateurs de la course, ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au "Trail la Grimace" sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Accidents / Vols

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante, en cas de vol d'affaires personnelles pendant la durée de l'épreuve.

Barrières horaires / abandon

Trail 42km départ 14h00 arrivée maximum 20h30 soit 6h30 de course

Pour toutes les distances, en cas d'abandon, un coureur doit obligatoirement se signaler auprès d'un bénévole de l'organisation et rendre son dossard. Il peut également prévenir le responsable de la course par téléphone sur le numéro indiqué sur le dossard.

Charte du Trailier

- Prendre conscience que le milieu naturel que vous traversez est basé sur un équilibre écologique fragile.
- Respecter la faune et la flore : ne pas jeter bouteilles et autres sachets de barres énergétiques usagés sur le sol et ne pas crier intempestivement.
- Respecter le balisage, seul garant de votre bonne orientation.
- Profiter des superbes paysages.
- Respecter les zones autorisées au public.
- Penser que si l'accès à certains sites est interdit, c'est pour des raisons de sécurité évidentes.
- Regroupez-vous pour former des voitures complètes : le trafic sera d'autant moins dense sur les sites autorisés.
- Ne pas fumer sur les zones de ravitaillement. Motifs de disqualification
- Jeter au sol papiers, bouteilles vides, barres énergétiques ou gel énergétique. Sous peine de disqualification immédiate.

Le comité d'organisation